



## Recours contre un syndic d'immeuble

Par **Iffic\_old**, le **29/12/2007 à 18:47**

Bonjour,

Actuellement locataire d'un appartement et d'un parking privé dans le sous sol de ce même immeuble, ma voiture ainsi que celles d'autres locataires ont fait l'objet de multiples dégradations et même de vols depuis le début de l'année 2007. Ces évènements ont toujours eu lieu lorsque la porte automatique du Garage (à ouverture par carte spécifique) était en panne. Or depuis le début de 2007 les pannes ont été très nombreuses avec des durées de réparations dépassant régulièrement plus d'un mois. La dernière réparation datant d'hier vient d'ailleurs d'être suivi d'une nouvelle panne ce jour.

Compte tenu des multiples dégradations subis ainsi que du temps perdu et de la nuisance de jouissance des biens et services pour lesquelles nous payons chaque mois plus de 150 Euros, pouvons nous prétendre à un indemnisation de la part du gestionnaire de l'immeuble ? Et si oui au nom de quels motifs et ou lois ?

Une action collective aura-t-elle plus de poids ou bien vaut-il mieux que chaque locataire adresse sa demande spécifique au Gestionnaire de l'immeuble ?

Avec tous mes remerciements pour votre réponse.

Cordialement.

yves.